

Vos questions / nos réponses

MDMA pure et 7eme semaine d'en grossesse

Par [Profil supprimé](#) Postée le 15/06/2018 09:00

Bonjour,

J'ai une question très importante à vous poser car je suis très inquiète.

Je viens d'apprendre ma grossesse de 8 semaine...

C'est totalement une surprise pour moi et je souhaite vraiment le garder.

Cependant étant une très grande fétarde, la semaine dernière au cours d'une soirée j'ai consommé 0,15g de MDMA pure sans fumer ni boire juste de la mdma... j'ai lu que ça pouvait être risqué pour le développement de mon embryon. Cependant cette prise étant occasionnelle (la dernière avant celle-ci datant de 4 mois en arrière) pensez-vous que mon bébé en cours de grands risques ?

J'ai très peur et me demande si je dois garder ce bébé ?

Avez-vous des données similaires ?

Merci pour votre aide ????

Isabelle

Mise en ligne le 19/06/2018

Bonjour,

Vous venez d'apprendre que vous êtes enceinte de 8 semaines. Vous aviez la semaine précédente consommé de la MDMA en ignorant alors votre grossesse.

Votre prise de MDMA s'est faite sans interaction avec d'autres produits, une précédente consommation datait d'il y a 4 mois.

Vous vous inquiétez sur les risques sur votre embryon et souhaitez que nous vous donnions des éléments d'information.

Nous comprenons bien votre inquiétude, nous allons tenter de vous donner quelques éléments de réponses et des relais qui pourront vous accompagner dans le suivi du développement de l'embryon durant votre grossesse.

D'après les éléments que nous possédons, le risque de malformation imputable à la prise de MDMA n'est pas prouvé scientifiquement surtout lorsqu'il n'y a pas de prises d'autres produits associés.

Nous comprenons que vous êtes une consommatrice occasionnelle de ce produit, ce qui réduit d'autant plus le risque face à une consommation qui serait plus régulière.

Néanmoins toute prise de produit peut comporter des risques que se soit pour le consommateur et/ou l'embryon, c'est pourquoi nous vous conseillons de partager cette information avec les professionnels qui vont vous accompagner durant votre grossesse.

En effet nombre de professionnels sont désormais formés à une vigilance accrue sur le développement du fœtus lorsqu'ils sont informés d'une prise de produit chez la mère.

Il est également possible pour vous de rencontrer des professionnels spécialisés sur les grossesses sous prise de produits dans le cadre de Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA). Les accueils se font dans un cadre non jugeant, de manière confidentielle et non payante.

Nous vous mettons les coordonnées d'un CSAPA sur Paris qui pourra vous orienter selon votre localité.

Vous pouvez également prendre contact avec un de nos écoutants pour une orientation proche de chez vous.

Nous sommes accessibles tous les jours, par téléphone de 8h à 2h du matin au 0800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ou sur le tchat de notre site Drogues Info Service.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

[CSAPA Horizons - Pôle ambulatoire](#)

10, rue Perdonnet
75010 PARIS

Tél : 01 42 09 84 84

Site web : [//urlr.me/23QegV](https://urlr.me/23QegV)

Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h30 à 13h et de 14h- 17h.

Accueil du public : Lundi, Mardi et Vendredi de 10h-13h et de 14h-17h, Mercredi 10h-13h et de 14h-16h30 et jeudi de 15h-17h

[Voir la fiche détaillée](#)

En savoir plus :

- [Fiche sur l'ecstasy \(MDMA\)](#)
- [Je viens d'apprendre que j'étais enceinte](#)